

PRESSE CANADIENNE / LÉGER MARKETING

**Étude sur les perceptions des
Canadiens à l'égard de
l'homosexualité**

Rapport exécutif

22 juin 2001



1.0 Constats de l'étude

2.1 Plus des trois quarts de la population considèrent les personnes homosexuelles comme les autres personnes.

(n=)	OUI	NON	NE SAIT PAS/REFUS
1507	77,3%	19,2%	3,4%

2.2 Trois Canadiens sur quatre sont d'avis que les personnes homosexuelles devraient avoir les mêmes droits que les personnes hétérosexuelles

(n=)	OUI	NON	NE SAIT PAS/REFUS
1507	75,7%	19,5%	4,7%

2.3 Une majorité des citoyens accorderaient aux couples homosexuels le droit au mariage civil, le droit d'adopter des enfants et le droit aux mêmes avantages fiscaux que les couples hétérosexuels.

(n=)	Droit au mariage	Droit à l'adoption	Droit aux avantages fiscaux	Aucun de ces droits	NE SAIT PAS/REFUS
1507	65,4%	53,1%	74,5%	18,6%	2,2%

2.4 Moins de cinq personnes sur cent disent avoir déjà été attirées par une personne du même sexe.

(n=)	OUI	NON	NE SAIT PAS/REFUS
1507	4,6%	94,2%	1,2%

2.5 Moins de trois personnes sur cent disent avoir eu une relation homosexuelle.

(n=)	OUI	NON	NE SAIT PAS/REFUS
1507	2,6%	95,8%	1,6%

2.0 Résultats

2.1 Les personnes homosexuelles sont considérées comme toutes autres personnes.

Selon 77,3% des Canadiens et des Canadiennes, les personnes homosexuelles seraient des personnes comme les autres alors que 19,3% ne partagent pas cette opinion.

C'est au Québec que cette opinion d'équivalence est la plus forte (88,9%) alors que c'est dans les Prairies qu'elle semble la plus faible (62,6%).

Les personnes les plus positives à l'égard de leurs concitoyens homosexuels sont des personnes actives sur le marché du travail (81,1%), ce sont des femmes (81,2%), des gens âgés de 25 à 34 ans (83,9%), des travailleurs dans le secteur de la vente ou des cols blancs (84,7%), des personnes qui ont une scolarité universitaire (84,1%) et des gens disposant d'un revenu familial entre 40,000\$ et 60,000\$ (84,8%).

Parmi les personnes plus négatives à l'égard des personnes homosexuelles on observe les plus fortes proportions chez les hommes (23%), les personnes âgées de plus de 65 ans (31,8%), les retraités (32,5%), les gens ayant un revenu familial inférieur à 20 000\$ (29,9%) et chez ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais (31,8%).

Q1 SELON VOTRE PROPRE OPINION, LES PERSONNES HOMOSEXUELLES SONT-ELLES DES PERSONNES COMME LES AUTRES? n=1507	OUI	NON	Nsp/ Refus
Maritimes	84,2%	12,7%	3,2%
Québec	88,9%	9,5%	1,6%
Ontario	73,4%	22,9%	3,8%
Prairies	62,6%	32,2%	5,3%
Alberta	62,9%	30,3%	6,8%
Colombie-Britannique	81,5%	15,8%	2,7%
Canada	77,3%	19,2%	3,4%

2.2 Les personnes homosexuelles devraient avoir les mêmes droits que les hétérosexuelles.

C'est dans une proportion de 75,7% que les répondants sont d'avis que les personnes homosexuelles devraient avoir les mêmes droits que les hétérosexuels alors que 19,5% pensent le contraire.

C'est dans les Maritimes et au Québec que cette affirmation est la plus élevée (85,5%).alors qu'elle est la plus faible dans les Prairies (67,3%).

Les étudiants (90,2%), les personnes âgées de 18 à 24 ans (89,4%) sont proportionnellement plus nombreux à être d'accord avec cette égalité des droits. Les plus fortes proportions de la population en désaccord s'observe chez les gens de langue maternelle autre que le français et l'anglais (34,9%), les retraités (27,6%), les personnes ayant un revenu inférieur à 20 000\$ (27,6%) et chez ceux qui demeurent en Ontario (23,8%).

Q2 A VOTRE AVIS, LES PERSONNES HOMOSEXUELLES DEVRAIENT-ELLES AVOIR LES MÊMES DROITS QUE LES PERSONNES HÉTÉROSEXUELLES ? n=1507	OUI	NON	Nsp/ Refus
Maritimes	85,5%	9,1%	5,3%
Québec	85,5%	12,0%	2,5%
Ontario	69,8%	23,8%	6,4%
Prairies	67,3%	29,9%	6,4%
Alberta	71,5%	24,7%	3,7%
Colombie-Britannique	76,5%	18,1%	5,5%
Canada	75,7%	19,5%	4,7%

2.3 Le droit aux mêmes avantages fiscaux que les couples hétérosexuels, le droit au mariage civil et le droit d'adopter des enfants devraient être accordés aux couples homosexuels.

C'est à divers degrés que les Canadiennes et les Canadiens reconnaissent certains droits aux couples homosexuels. Le plus concret est le droit aux mêmes avantages fiscaux que les couples hétérosexuels (74,5%). Le droit au mariage civil vient ensuite avec 65,4% alors que le droit à l'adoption d'enfants passe la barre à 53,1%. Par contre, 18,6% des personnes interrogées estiment qu'aucun de ces droits ne devrait être accordé.

Le droit aux mêmes avantages fiscaux est surtout approuvé par les personnes de 18 à 35 ans (85,0%), les francophones (87,0%), les gens demeurant au Québec (85,8%), les étudiants (88,6%) et les personnes qui ont une scolarité de niveau universitaire (80,2%).

Le droit au mariage civil est surtout reconnu par des vendeurs et des cols blancs (73,6%), ayant un revenu familial situé entre 40 000 et 60 000\$ (74,0%), ayant fait des études universitaires (73,3%), âgés de 18 à 34 ans (80,5%), francophones (77,8%) demeurant au Québec (76,5%).

Quant au droit à d'adopter des enfants, il est plus admis chez les femmes (57,3%), les personnes âgées de 18 à 24 ans (72,6%) et dans la population des Maritimes (67,6%).

On constate d'autre part que les personnes âgées sont celles qui s'opposent le plus à chacun de ces droits. Ainsi, les personnes demeurant au foyer (29,6%), les retraités (27,2%), les gens de revenu faible (24,3%), ou peu instruits (32,1%) âgés de plus de 65 ans (36,9%) et résidant dans les Prairies et l'Alberta (28,5%) représentent le profil des gens opposés à accorder ce droits.

Q4 SELON VOUS, DEVRAIT-ON LÉGALEMENT ACCORDER AUX COUPLES HOMOSEXUELS LES DROITS SUIVANTS? . n=1507	Mariage civil	Adoption d'enfants	Mêmes avantages fiscaux que les couples hétérosexuels	Aucun de ces droits	Nsp/ Refus
Maritimes	73,8%	67,6%	78,5%	14,6%	2,2%
Québec	76,5%	57,1%	85,8%	10,8%	0,4%
Ontario	60,2%	49,0%	69,8%	21,8%	3,1%
Prairies	56,2%	42,8%	69,0%	28,6%	0,7%
Alberta	54,6%	46,7%	67,5%	28,4%	2,4%
Colombie-Britannique	67,5%	59,1%	72,8%	14,1%	3,8%
Canada	65,4%	53,1%	74,5%	18,6%	2,1%

2.4 Moins de 5% des Canadiennes et Canadiens ont déjà été attirés par une personne du même sexe tandis que 2,6% disent avoir déjà eu une relation sexuelle avec une personne du même sexe.

Une proportion de 4,6% de l'ensemble des répondants reconnaissent avoir déjà été attirés par une personne du même sexe alors que 2,6% disent avoir déjà eu des relations homosexuelles. Aucune personne de l'Alberta n'a mentionné avoir eu des relations homosexuelles.

3.0 Méthodologie

La présente étude effectuée par Léger Marketing a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1507 Canadiennes et Canadiens âgé(e)s de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées à partir de nos centraux téléphoniques de Montréal et de Winnipeg du 5 au 13 juin 2001. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse.

À l'aide des données de Statistiques Canada, les résultats ont été pondérés selon les régions, le sexe et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. Finalement, nous obtenons avec les 1507 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de $\pm 2,6\%$, et ce, 19 fois sur 20.